

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 27 août 2014

L'an deux mille quatorze

Le trois septembre à dix-sept heures

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - ~~Y. ZUMSTEIN~~ - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - ~~D.DEJARDIN~~ - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : Yves ZUMSTEIN (pouvoir à Monsieur le Maire)

EXCUSES : Denis DEJARDIN

ABSENTS : Rémi PAUVROS (à compter de la question n° 12)

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 13 : Demande de subvention dans le cadre DDU (dotation de développement urbain) pour la réhabilitation de la Salle Sthrau - Modification du plan de financement prévu initialement (délibération n° 47 du 27 mai 2014)

Par délibération n°133 du 21 décembre 2012, l'Assemblée délibérante avait approuvé la rénovation de différents bâtiments, notamment celle de la salle STHRAU, afin

que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Par délibération n° 47 du 27 mai 2014, l'Assemblée avait également approuvé le plan de financement (dont copie ci-jointe), pour des travaux consistant à la réhabilitation de la Salle Sthrau. Toutefois, suite à une rencontre avec les différents financeurs sollicités, le plan de financement est remis en cause. Il est donc décidé de présenter ce projet à la Préfecture dans le cadre DDU.

Les travaux prévus consistent à rénover complètement ce bâtiment du 17^{ème} siècle et de permettre l'organisation de manifestations culturelles, pédagogiques et festives tout au long de l'année.

Afin de mener à bien ce projet, dont le coût global est estimé à 4 764 500,00 € HT, un nouveau plan de financement sollicitant la participation DDU s'établit comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	%	€ HT
Coût travaux	4 133 000,00	Conseil Général	50	2 382 250,00
Maîtrise d'œuvre	535 000,00	DDU	30	1 429 350,00
Missions	95 000,00	Ville	20	952 900,00
Insertions	1 500,00			
TOTAL	4 764 500,00	TOTAL		4 764 500,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

